



Pour tout renseignement, veuillez contacter Mr DUCLOS Stéphane

☎ 06/72/00/42/41 ou 02/32/12/17/40

Mail : [activitesjeunes@ville.stleger76.fr](mailto:activitesjeunes@ville.stleger76.fr)

## Les Activités-Jeunes, c'est vraiment trop cool



Guide 2017



« Photos illustrant ce guide prises l'an passé en Ardèche »

Vous tenez entre les mains le guide des activités des jeunes de 12 à 17 ans pour le printemps et l'été 2017.

Ce livret veut informer tous les jeunes bourdenysiens et leurs familles afin que chacun puisse bénéficier, s'il le souhaite, de ce qui y est proposé.

**Mais attention, un nombre minimum de participants, une date butoir d'inscription, sont instaurés pour chacune des sessions.**

Nous sommes conscients que ces nouvelles contraintes, qu'il vous faut impérativement respecter, vont contre l'esprit d'ouverture que devrait revêtir ce service. Mais malheureusement, nous sommes tenus d'en passer par là pour être sûrs que les activités annoncées soient réalisées.

La municipalité souhaite que les jeunes adolescents se sentent bien dans leur ville, que leurs envies et leurs idées soient entendues. C'est pourquoi un Conseil Municipal Adolescent a été créé le 14 décembre dernier. Ces jeunes et leurs « collègues » écoliers sont là pour co-construire, avec leurs homologues adultes, la politique jeunesse bourdenysienne.

Après lecture de ces pages, n'hésitez donc pas à appeler ou à contacter par mail pour rejoindre ce groupe de conseillers ados et/ou participer aux activités et séjours ici présentés. Comme vous le savez, Stéphane aime penser et mener les activités pour et avec vos jeunes. Votre intérêt, votre participation le remercieront de ses efforts.

Bonne lecture, cordialement

Ch. Coprez

1<sup>ère</sup> adjointe en charge de la Jeunesse, de la Scolarité et de la Culture



## Séjour Puy du Fou

Du 18/08 au 21/08/2017

Inscription : du 06 mars au 23 juin.

16 places seront disponibles

Tarif : de 86 € à 182 € selon votre revenu d'imposition 2016

(Revenu de référence X 1,2 % divisé nombre de parts + 1)

Visite du parc sur 2 jours avec une soirée au ciné Scénic

## Séjour Houlgate

Du 09/07 au 15/07/2017

Inscription : du 06 mars au 26 mai.

16 places seront disponibles

Tarif : de 126 € à 265 € selon votre revenu d'imposition 2016

(Revenu de référence X 1,8 % divisé nombre de parts + 1)

### Activités proposées :

Bouée tractée, ski nautique, cerf-volant de traction



La municipalité souhaite développer la participation citoyenne des jeunes adolescents de la commune avec notamment la création le 14 décembre dernier d'un conseil municipal des adolescents.

### **Le Conseil Municipal des Adolescents, qu'est-ce que c'est ?**

- Le CMA (Conseil Municipal des Adolescents) est une instance citoyenne de propositions, d'échanges et de réflexions entre la Municipalité et les jeunes sur des objectifs d'intérêt communal. Il réunit des jeunes de 12 à 17 ans, résidant à Saint Léger du Bourg Denis, représentants des adolescents bourdenysiens.

### **Pourquoi faire ?**

1. Prendre en compte la parole des jeunes Bourdenysiens en leur permettant de s'exprimer, d'échanger, de s'écouter, de négocier, de se confronter, de décider, pour pouvoir être entendus de tous (élus, parents, associations, etc.)
2. Permettre aux jeunes de participer à la vie locale, favoriser la formation au civisme par la pratique de la citoyenneté.
3. Développer, proposer, discuter, étudier des projets avec les élus communaux.  
Etre acteur dans la conception des activités-jeunes de la commune, pouvoir exposer et travailler ensemble (adultes, adolescents) à leur réalisation

## Activités d'avril

**Lundi 10 Avril**

Visite Panorama 3.25 €  
Rouen après-midi

**Mardi 19 Avril**

Accrobranche 11 €  
Préaux toute la journée

**Mercredi 12 Avril**

Après-Midi foot  
St Léger après-midi



**Jeudi 13 Avril**

Paint Ball 19.95 €  
Gruchet le Valasse toute la journée

**vendredi 21 Avril**

Musée Grévin 18.25 €  
Paris toute la journée



**Inscription vacances d'avril**

[activitesjeunes@ville-stleger76.fr](mailto:activitesjeunes@ville-stleger76.fr)

**Pour un meilleur fonctionnement un minimum de 8 jeunes devront être inscrit dans chaque activité.**

**Merci de bien respecter les moments d'inscriptions**

**(du 6 mars au 29 mars 2017)**

**Renseignements demandés : Nom, Prénom, âge de l'enfant, adresse, téléphone et les activités souhaitées.**